

18 juin 2013

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 24 avril 2013 de M^{me} Maria Casares: «Première tranche de la subvention du Centre du volontariat».

TEXTE DE LA QUESTION

Pourquoi à fin avril 2013 la première tranche de la subvention de 95 000 francs du Centre genevois du volontariat n'a-t-elle pas encore été versée?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis janvier 2013, les organisations bénéficiaires de subventions nominatives font l'objet d'un conventionnement.

En ce qui concerne le Centre genevois du volontariat, les formulaires à remplir et à signer ont été envoyés le 31 janvier 2013 par nos services. Le courrier précisait que le retour des documents signés était nécessaire pour que le versement de la subvention puisse être effectué.

Deux rappels ont été envoyés, l'un début mars, l'autre début avril. Cependant, les documents requis n'ont été reçus en retour qu'à la mi-avril.

Une demande de paiement urgent a alors été adressée le 18 avril au service compétent de la Ville et l'association informée de la libération du paiement.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder